

# Petite chronique et bibliographie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **11 (1903)**

Heft 11

PDF erstellt am: **26.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

---

\* La **Société d'histoire de la Suisse romande** s'est réunie le mercredi 30 septembre, à la chapelle du Jaquemard, à La Sarraz.

L'assemblée a entendu des communications de : M. Frédéric Barbey sur *Deux épisodes de la domination des Châlons à Orbe*. — MM. G. Favey, A. de Molin et l'abbé Ducret sur *Le château, la seigneurie et la paroisse de la Sarraz*. — M. R. Lugeon sur *Le monument de François de La Sarraz*. — MM. A. de Molin et E. du Plessis sur le *Canal d'Entreroches*. — M. Fréd. Dubois sur *La seigneurie d'Orny*.

La réunion a été suivie d'un repas servi dans la Salle des chevaliers, obligeamment mise à la disposition de la société par M. H. de Mandrot, le propriétaire actuel du château de La Sarraz.

Après le repas, excursions à Orny et Entreroches.

\* M. le comte d'Haussonville a profité de son séjour habituel au **château de Coppet**, où il a passé les mois d'août et septembre, pour opérer quelques recherches dans ses archives, où il espère trouver les éléments d'une lecture qu'il doit faire à la séance publique annuelle des cinq académies, et qui aura pour sujet les relations de Voltaire avec Mme Necker.

\* M. le Dr Alex. Schenk vient de publier une étude très complète sur les **Sépultures de Chamblandes**. Les fouilles entreprises par M. Næf, archéologue cantonal, et M. Schenk ont commencé le 29 avril 1901 pour se terminer le 27 mai. Douze sépultures ont été reconnues, et onze d'entre elles ont été étudiées. C'est le résultat des études anthropologiques des restes humains que M. Schenk livre aujourd'hui à la publicité. Les squelettes de Chamblandes constituent la série anthropologique la plus importante et la plus ancienne que nous possédions en Suisse.

Les conclusions de M. Schenk sont les suivantes :

« Il est désormais acquis que des populations de petite taille et présentant des caractères particuliers, les rattachant aux races humaines paléolithiques, vécurent dans nos contrées, sur les bords du Léman, au commencement de l'époque néolithique et probablement même avant la construction des premières habitations lacustres. » Ces populations ensevelissaient leurs morts dans des sépultures cubiques, et accompagnaient cette opération de cérémonies funéraires compliquées. Bien que datant de la première

moitié de l'âge néolithique, ces sépultures ne paraissent pas appartenir aux palafitteurs. Les populations auxquelles appartiennent ces restes étaient de petite taille (1 m. 582 pour les hommes, 1,486 pour les femmes, mais douées d'une grande force musculaire ; par la forme du crâne, elles étaient dolicocéphales.

\* \* M. le professeur H. Meylan-Faure nous adresse, au sujet de l'ouvrage de M. Corthésy sur la **Vallée des Ormonts**, une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

« L'auteur se base sur la charte de Sigismond de 516 dont aucun auteur sérieux n'admet plus l'authenticité.

« De même la généalogie des Pontverre (p. 65) est fantaisiste au début ; on ne connaît aucun rapport entre Pierre I<sup>er</sup> de Pontverre et Aymon I<sup>er</sup>, qui était un Saillon, comme nous espérons le démontrer un jour ; Gui est le *frère* et non le *fils* d'Aymon, comme le prouve le document 298, tome XXIX M. D. S. R. (que l'auteur n'a pas lu en entier, voir sa note 2 p. 40). Enfin, plusieurs Pontverre n'y figurent pas. L'auteur a exagéré l'influence de cette maison ; celle des Saillon a été plus considérable, surtout, pour la vallée supérieure. C'est ce que l'auteur eût constaté, s'il eût pris la peine de déchiffrer les archives d'Ormont-dessus. Il est vrai qu'elles sont dans un état déplorable de moisissure et en partie illisibles ; néanmoins nous y avons trouvé, dans un état passable, l'original de l'affranchissement d'hommes de la *Joria*, de 1277, mentionné dans le document 2 de 1279, et des confirmations de 1349 et de 1425-26, lisibles au moins en partie. Ces pièces démontrent que, comme en Gruyère, les paysans ont peu à peu conquis leurs libertés en les achetant à leurs seigneurs à court d'argent, procédé qu'ils continuent sous les Bernois (rachat de lods, de censes, etc.)

« Il est aussi regrettable que l'auteur n'ait pas été autorisé à utiliser les archives de l'abbaye de St-Maurice. Cela eût peut-être éclairci certains points ; nous ne croyons pas, du reste, jusqu'à preuve du contraire, que les Saillon tinsent à *l'origine* leurs terres de l'abbaye, mais plutôt qu'ils les ont vendues à celle-ci et reprises en fief, procédé fréquent à l'époque. Chose curieuse, l'abbaye possédait encore la montagne d'Arpilles au XIX<sup>e</sup> siècle, comme on le voit dans le cadastre au commencement du siècle. La tour de Saillon avait une importance stratégique et n'a pas dû être bâtie par l'abbaye, mais par les comtes de Savoie ; c'est pour cela que le comte Thomas la reprit en 1222. »

H. MEYLAN-FAURE

---